

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement et Développement Durables Mission Transition Énergétique

Affaire suivie par : Christine LAFON

Tél: 05 53 45 56 77

Courriel: christine.lafon@dordogne.gouv.fr

Périgueux, le 2 4 FEV. 2021

Le préfet de la Dordogne

à

ENGIE Green 21 Avenue de Pythagore CS 10049 33693 MÉRIGNAC CEDEX

Objet : Guichet unique des énergies renouvelables du 10 novembre 2020

<u>Réf.:</u> / P.J. : /

Pour faire suite à votre audition par les membres du guichet unique des énergies renouvelables le 10 novembre 2020, concernant votre projet de parc photovoltaïque sur la commune de Saint-Paul La Roche (lieu-dit : Le Grand Coderc), vous trouverez ci-dessous une synthèse des observations formulées sur ce projet :

- Site d'implantation retenu : carrière d'extraction de galets de quartz, classée « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE), bientôt en fin d'exploitation. Le projet d'installation d'une centrale solaire vise à requalifier ce futur site dégradé.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche éviter réduire compenser (ERC), les enjeux environnementaux répertoriés sur site ont été pris en compte et traités par des mesures de réduction, d'évitement, d'accompagnement et de précaution.
- · Pas d'impact environnemental résiduel, ce qui aurait nécessité des mesures de compensation.

<u>Conclusion</u>: site dégradé (carrière bientôt en fin d'exploitation), projet conforme à la doctrine départementale, avis d'opportunité favorable.

Il sera important de veiller à la bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de précaution, notamment pendant la phase travaux.

Le préfet Frédéric PERISSAT

Paur le Préfat et par délégation. le Suspitaire Général

Copies : Participants + PNR Périgord-Limousin

Adresse postale : Les services de l'Etat en Dordogne - Cité administrative 24024 Périgueux cedex
Adresse physique : 2, rue Paul Louis Courier - 24016 PERIGUEUX

Tél: 05 53 02 24 24 – www.dordogne.gouv.fr



web